

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Jacinthe Châteauvert

Adresse : 199 r.r.1 Mancebourg J0Z 2T0

Courriel : chateauvertjacinthe@yahoo.fr

**Nom de l'organisation : Conseil régional de l'environnement
de l'Abitibi Témiscamingue**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Oui en général, mais au point de vue environnemental il y a encore beaucoup à faire. Il ne faut pas baisser les bras et seulement s'adapter par rapport à plusieurs problématique environnemental, il faut agir concrètement. Pour l'énergie, il ne faut pas négliger la filière éolienne qui est une énergie renouvelable. Il y a déjà des études réalisées qui définissent les corridors intéressants, il faut donc que le gouvernement prenne en charge ce développement, comme on a fait avec l'hydroélectricité. Les préoccupations environnementales sont réduites aux changements climatiques dans ce document. Il faut se préoccuper également de plusieurs autres aspects, tel que restauration des parcs à résidus miniers, amélioration des pratiques agricoles, la protection des berges, complétion du réseau des aires protégées, mise en œuvre de l'aménagement forestier écosystémique, protection des milieux humides, amélioration de la qualité de l'eau. Des incitatifs réels pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons est un moyen qui devrait être mis de l'avant. Pas du genre qu'on connaît aujourd'hui avec les programmes de rénovation, car ce n'est pas assez, ce n'est pas un vrai incitatif. Le Québec doit être un « leader » dans l'amélioration de nos pratiques, nous en sommes capable. Le CREAT a fait un bilan qualitatif sur l'environnement en Abitibi Témiscamingue, il est disponible sur notre site internet, www.creat08.ca. Il en résulte trois grands thèmes sur lesquels les citoyens et les experts s'entendent pour dire que se sont sur ces aspects qu'il faut travailler, dont la forêt, la qualité de l'eau et les mines. D'ailleurs il n'y a pas d'allusion sur cette activité économique (minière) importante dans notre région, dans ce document, pour laquelle les impacts sociaux, environnementaux et économique sont important et surtout durable, ce qui n'est pas le cas de l'activité minière.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Nos acquis se sont les personnes qui travaillent dans tous les milieux et qui occupent le territoire québécois. Il faut conserver cet acquis, le plus important. Se sont des gens qui ont agit pour créer toutes les instances coopératives et autres au Québec. Il est maintenant temps que les gens mettent leur génie à la création de technologies, techniques, instances et autres qui respectent l'environnement dans un esprit de développement durable. En ce sens, l'environnement est la condition d'un développement durable, la société est la finalité pour laquelle se fait le développement et l'économie est le moyen d'y parvenir.

Une reconnaissance doit être fait pour tous les groupes de bénévoles qui travaillent au bien être de notre société. Que se soit en milieu environnemental avec les Conseils régionaux de l'environnement, les organismes de bassins versant et tous les différents groupes. Dans le milieu communautaire avec tous les organismes d'aide, dans le milieu sportif etc. Toutes ces implications de milliers de personnes est essentielle et il faut reconnaître leur travail et surtout continuer à soutenir le travail colossale accomplit par ces organisations.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : La complémentarité existe déjà, mais on n'en parle pas ou on n'y fait pas allusion. Elle existe car les villes offrent les services qui découlent de l'exploitation des ressources qui elle se fait en milieu ruraux. L'occupation du territoire est faisable, car les jeunes choisissent de plus en plus un milieu de vie pour fonder une famille et un emploi. Plusieurs décident d'aller en région car la qualité de vie est souvent meilleure selon leurs points de vue.

Les aspects sur lesquels il faut travailler c'est de faire connaître cette complémentarité essentielle pour un développement harmonieux. Une régionalisation des décisions pour l'exploitation des ressources naturelles, par exemple, est un point majeur de cette complémentarité. Un cadre provincial que tous accepte et une modulation dans les régions par rapport aux préoccupations de la population. Des discussions de fond sont essentielle entre les communautés qu'elles soient autochtones ou non autochtones.

C'est en démontrant toutes les entreprises créées un peu partout au Québec que nous pourrons valoriser l'apport des différentes communautés. Le gouvernement du Québec a adopté des politiques d'achats écoresponsable, donc achat local. Il suffit maintenant de le mettre en application et en faire la promotion. En ayant en exemple les choix de nos décideurs les citoyens seront plus conscientisé pour faire les même choix. Par exemple la construction en bois. Les bureaux du gouvernement devrait se diriger vers cette façon de faire et de plus se préoccuper de faire les achats sur place ce qui permettra de valoriser les entreprises des communautés du Québec.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Nous sommes en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable. En ce sens, l'environnement est la condition d'un développement durable, la société est la finalité pour laquelle se fait le développement et l'économie est le moyen d'y parvenir.

Le renforcement des capacités des communautés et la prise en charge par celles-ci de leur propre développement sont essentiels au développement des territoires, c'est selon nous est une des principales clés du succès. Ce qui veut dire décision, moyens financiers et humains.

L'occupation du territoire est une réalité qui est possible, si cela soulève des réticences, vaudrait-il plus partagés les irritants en essayant d'y répondre ou de modifier nos attitudes et comportements au lieu de changer de termes?

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Par manque de temps, je mettrai des mots clés qui sont associés à différentes propositions du document.

Réseau de transport en commun entre le milieu rural et le milieu urbain pour favoriser les échanges et ne pas mettre en ghetto le milieu rural. La haute vitesse internet aussi doit être installé partout.

Réduire la consommation et l'agriculture soutenue par la communauté

Éolien et solaire

Transport en commun gratuit pour les étudiants entre les régions et les centre urbain, crée une habitude . Réaliser ces infrastructures, pas juste en parler. Améliorer les tracés.

Soutenir des organisations comme les Conseil régionaux de l'environnement, par du financement adéquat équivalent à d'autres Conseils régionaux comme la culture. Les CRE sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois, sauf le nord du Québec, mais en AT nous allons quelques fois, jusqu'à Valcanton, Villebois, Matagami et Lebel-sur-Quévillon. Nous pourrions être un complément efficace au MDDEP.

Le financement des tables de concertation est aussi essentielle pour favoriser la participation des citoyens.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).